

FLACH'INFO



DECEMBRE 2023





LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Une nouvelle année commence et le temps des vœux aussi.

C'est pourquoi avant de faire le point sur l'année passée et de vous indiquer comment s'annonce l'année 2024, je tiens à vous souhaiter en mon nom et en celui de toute l'équipe municipale une belle année 2024, en ayant une pensée particulière pour celles et ceux qui sont confrontés à la maladie ou qui ont perdu un être cher.

Parlons un peu du bilan de cette année écoulée, nous avons réalisé un certain nombre de projets qui améliorent le quotidien de chacun et de notre environnement. Ainsi :

L'année 2023 a été marquée par l'enfouissement des réseaux secs rue de l'Eglise et impasse de la cure, et l'élaboration des dossiers concernant la rénovation de la mairie et l'aménagement de la placette.

C'est pourquoi en ce début d'année 2024, nous sommes bien occupés par le déménagement de la mairie à la cure, pour le temps des travaux, soit plus ou moins un an.

L'appel d'offre est en cours et les travaux devraient débuter en Avril.

Concernant l'aménagement de la placette et la réouverture du cheminement piéton menant à la voie du Tram, la concertation des entreprises devrait avoir lieu sous peu.

En page intérieur vous trouverez le plan d'aménagement tel que souhaité.

Pour mener à bien ces projets des demandes de subventions ont été faites auprès de la Région, de l'Etat, de la Communauté de Communes et du Département.

Comme vous pouvez le voir, malgré les diverses contraintes administratives ou financières, nous poursuivons notre action municipale pour que notre village reste un village où il fait bon vivre.

Dans le cadre de l'intercommunalité des dossiers sont en cours :

- Travaux d'assainissement sur Le Boissieu.

- Cartographie des ANC (Assainissements non collectifs) de la communauté de communes et donc de notre commune.

C'est pourquoi j'invite les personnes étant en ANC de vérifier, d'après les contrôles fait en 2015, si elles ont bien effectués les travaux demandés.

Le service qui s'occupe de cela est le SPANC (service public d'assainissement non collectif). Des réunions d'informations devraient avoir lieu.

Concernant la vie communale nous vous annonçons le départ de Julien, après 13 années de bons et loyaux service. Il nous quitte pour d'autres projets, nous lui souhaitons bonne continuation.

Il sera remplacé par Eric Chabert qui sera à plein temps, nous vous demandons de lui faire un bon accueil.

Autre fait important :

Notre vie festive reprend, c'est avec joie que nous avons appris le redémarrage du comité des fêtes de la Flachère, grâce en partie aux bénévoles qui ont répondu présents. Je les remercie par avance pour leur implication et le don de leur temps.

J'en profite également pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village et Tous mes vœux de réussite à ceux qui entreprennent.

Pour terminer je vous renouvelle mes vœux les plus sincères pour la réussite de vos projets, en vous souhaitant une bonne santé et que vous continuiez à vivre heureux dans notre belle commune.

Bien amicalement.

Le Maire : Brigitte SORREL.

MAIRIE PRATIQUE

MAIRIE

Ouverture du Secrétariat

Lundi, Mardi, Jeudi de 14 à 19 h

Permanence téléphonique de **14 h à 19 h**

Tél : 04 76 97 31 08

Fax : 04.76.92.37.65

contact@mairie-la-flachere.com

<https://www.laflachere.fr/>

SIEEM

(Syndicat Ecoles Élémentaires & Maternelle) 04.76.08.52.55

URGENCES

Pompiers	18
Samu	15
Urgences internationales	112
Conseil médical-visite à domicile	0810 15 33 33
Police Secours	17
Centre antipoison	04 76 42 42 42
Gendarmerie Le Touvet	04 76 08 45 94

Médecins généralistes

Cabinet médical – Le Touvet

04.76.98.01.14 Fax 04.76.08.44.16

Docteur Gérard Nallet

Grande Rue – St Vincent de Mercuze

Téléphone : 04.76.08.50.12

Médecins de garde : 08 10 15 33 33

Pharmacie de garde : 0825 70 15 15

www.sosgardes.fr

Sécurité Sociale

Numéro unique **3646**

Permanence :

Semaine paire Le Touvet/Mairie Le mercredi de 14 à 16 Heures

Semaine impaire Chapareillan/ancienne bibliothèque le Mercredi de 8h30 à 10h30

METEO France 08 92 68 02 38

SNCF 08 36 35 35 35

EMPLOI

POLE EMPLOI (ANPE + ASSEDIK)

12, Rue M Leyssieux – St Martin Hères

<http://www.pole-emploi.fr>

Numéro de téléphone unique : **3949**

Antenne de Pontcharra

440 Avenue de la Gare

Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h45-12h – 13h-15h30
Vendredi : 8h45-11h45

Horaires d'accueil physique :

Lundi au jeudi : 8h45-15h45

Vendredi : 8h45-11h45

Maison pour l'emploi

Village d'Entreprises du Breda

38530 Pontcharra - 04.76.97.81.85

Mission locale du Grésivaudan

95, Rue des Grives – Z.I CIDEX 112

38920 Crolles - 04.76.08.08.70

Fax : 04.76.08.89.51 - info@mlgresivaudan.com

TRESOR PUBLIC

Rue Montfillon 38660 Le Touvet

04.76.08.45.87 Fax : 04.76.08.53.17

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00

Fermé au public le mercredi toute la journée

ASSISTANTE SOCIALE

Conseil Général M S A

Centre Social Mairie de Goncelin

21, Rue Laurent Gayet 38570 Goncelin

38530 Pontcharra Tel : 04.76.71.81.17

Tel : 04.76.97.32.52 Le lundi uniquement

NOTAIRE ET CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence régulièrement assurée en Mairie du Touvet. Prendre rendez-vous au 04 76 92 34 34

PREFECTURE

Un serveur vocal est à votre disposition 24h/24, 7j/7 : **3939 allo service public**

Portail Internet unique de renseignement administratif et d'accès aux télé procédures

www.service-public.fr

DESTRUCTION GUEPES

Fabrice NOVIANT 06.88.15.69.79 St Ismier

David D'ONOFRIO 06.28.94.13.74 Le Touvet

CIVILITÉ

Lorsque vous quittez la commune il est obligatoire de venir le signaler en mairie afin que d'une part, le compteur d'eau soit relevé et d'autre part que vous nous communiquiez votre nouvelle adresse.

LES ARTISANS DE NOTRE COMMUNE

A.C.P. Allo Chauffage Plomberie du Grésivaudan (Rémy FAUBERT Le Boissieu). (06.28.34.95.13)

Eurl Beltrami Bruno (445, rue des Bassins) Travaux forestiers, tontes de pelouses, tailles de haies, débroussaillages, élagages ... (06.74.64.34.33)

BEV Service (Poulat Stéphane, Rue Le Pas du Facteur) Entretien espaces verts, vente bois de chauffage, exploitant forestier. (06.32.44.06.35)

Entreprise Derez Richard (Impasse des Buis) BTP. (06.11.99.00.41)

Diligent Philippe (Rue des Bassins) Bureau d'études. (04.76.78.61.82)

La Malle de Chantale (383 Ch de Pierres Plates) Créations couture, Déco) (06.23.30.01.98) lamallegechantale@gmail.com

Le Pas du Facteur (Gattoni Béatrice, route de La Buissière), Restauration traditionnelle. (04.76.08.47.08)

Le P'tit Verger (Maryline & Bruno Detraz, rue des Bassins) Bar, restauration, Epicerie (04.76.98.79.86)

Portier Guillaume (536 Ch. du Tram) Prestations de services. (07.82.73.30.62)

Raimond Gaël (28 Impasse du Fenier) artisan installateur cuisines/salles de bains/dressing (06.01.09.53.62)

Tournoud Alain (route de la Buissière) Exploitant forestier. (06.85.42.36.16)

Tournoud Jérôme (rue des bassins) Entrepreneur forestier, commerce du bois, coupe-débardage-broyage-défrichage, bois de chauffage. (06.24.20.39.17)

LES TRANSPORTS DU GRESIVAUDAN

Toutes les informations sur les lignes, les horaires, les tarifs, le calculateur d'itinéraire sur : www.le-gresivaudan.fr rubrique transports bienvenue@le-gresivaudan.fr / 0 800 941 103

Les points de vente :

Du Lundi au Vendredi de 8h30/12h -14h/18h

A Crolles : Le Grésivaudan communautés de communes 115 Rue des Alpes

A Pontcharra : Les transports du Grésivaudan 303 rue des Alpes.

A Crolles : 115 Rue Louis Nel.

INFO-ENERGIE

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels). RV au 04.76.23.53.50 – www.le-gresivaudan.fr

CAUE ISERE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (04 76 00 02 21)

DECIBELS

Afin de préserver un bon voisinage rappel des horaires pour que tout un chacun puisse vaquer à ses occupations de bricolage ou de jardinage, perceuses, taille haies et tondeuses :

Du Lundi au Vendredi : 8h00-12h00 et 14h00-19h30

Le Samedi : 9h00-12h00 et 15h00-19h00

Le Dimanche & jours fériés : 10h00-12h00

DIVAGATION DES CHIENS

La divagation des chiens est interdite.

Un Arrêté Préfectoral existe. La commune a un contrat avec la fourrière de Le Versoud au **04.76.77.07.00**

DECHETTERIE DE CROLLES

Du Lundi au Dimanche sans interruption de 8h30 à 17h45. (Sauf jours fériés)

DECHETTERIE DE LE TOUVET

Tel: 04.76.08.25.96 Fax : 04.76.08.07.15

Du Lundi au Dimanche sans interruption de 8h30 à 17h45. (Sauf jours fériés)

DECHETTERIE DE LE CHEYLAS

Route de La Buissière

Lundi/mardi/jeudi/vendredi/samedi de 8h/12h et 14h/18h

Le mercredi de 14h à 18h

Fermeture les jours fériés

DECHETTERIE DE PONTCHARRA

Zone Industrielle Pré Brun

1-147 Impasse Denis Papin

Du lundi au Samedi de 8h à 12h et 15h à 18h

INFOS MAIRIE

*Afin de recevoir les infos en direct, rien de plus simple, transmettez-nous votre adresse mail !
Les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal sont désormais disponibles sur le site internet de la Commune.*

Certaines adresses en notre possession s'avèrent être erronées. Si vous avez changé d'adresse mail merci de nous la renvoyer.

EMPLOYE COMMUNAL

Pour convenance personnel, notre employé municipal « JULIEN », après treize années de bons et loyaux services, nous quitte fin Décembre pour d'autres horizons.

Julien a toujours su se montrer disponible et efficace durant toutes ces années. Nous tenons à le remercier et nous lui souhaitons bonne chance et bonne continuation.



Un appel à candidature a été lancé, nous avons reçu plusieurs postulants et à l'issue de ces entretiens nous avons retenu la candidature de « ERIC CHABERT »

Nous allons donc passer d'un poste à mi-temps à un poste à plein temps, nécessaire au vu de l'augmentation des tâches à réaliser : et ce à compter du 8 Janvier 2024.

ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis plus d'un an maintenant nous avons procédé à la coupure d'électricité pour l'éclairage public.

Une première période d'essai de 6 mois nous a permis de constater que la majorité des habitants de notre commune ne ressentait aucune gêne quant à la réduction du temps d'éclairage.

Les deux points importants qui étaient visés par cette mesure :

- La pollution lumineuse
- Des économies d'énergie.

Si le premier point est difficile à estimer, bien que nous ayons pu remarquer la présence active de chauve-souris ; le second a été mesuré plus précisément.

Nous avons sur une année complète, divisé par deux la facture concernant l'éclairage public !

TRAVAUX MAIRIE & APPARTEMENTS

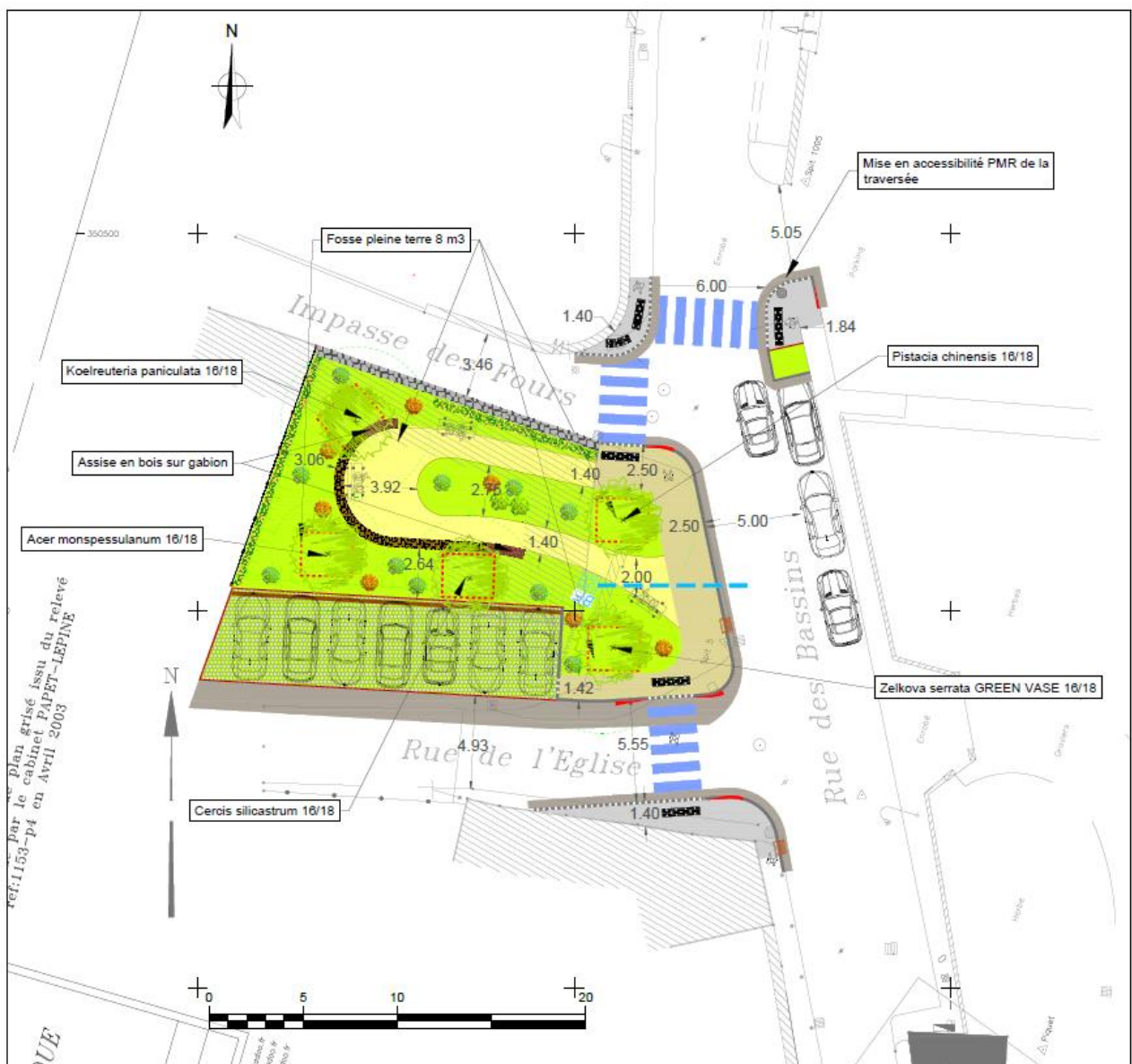
L'appel d'offre concernant la réfection de la mairie et la création de deux appartements a été lancé le 14 Décembre 2023.

Les travaux de désamiantage des locaux de la mairie auront lieu en Février.

De ce fait le déménagement du secrétariat de mairie devrait intervenir fin Janvier pour s'implanter, durant les travaux, dans la salle de la cure.

PROJET PLACETTE

Ci-dessous le plan de l'aménagement final de la placette (emplacement de l'ancien Hangar noir). Les travaux d'aménagement devront avoir lieu avant l'été 2024.



VIE COMMUNALE

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 Novembre s'est déroulée sous un beau soleil mais une froideur prononcée.

Madame le Maire, devant les habitants de la commune et le détachement des pompiers du centre de secours de Le Touvet, a prononcé son discours.

Ensuite une gerbe a été déposée par Madame le Maire accompagnée par les enfants de la commune avec chacun un œillet.

Les noms mentionnés sur la stèle ont été cités un à un, ainsi que ceux de combattants décédés en mission en 2023. Il s'en est suivi une minute de silence et La Marseillaise.

H Guyaux délégué du Préfet a lu le texte officiel.

Après la cérémonie, Madame le Maire a convié l'assistance à partager le verre de l'amitié à la Mairie.



ILLUMINATIONS



Comme chaque année les illuminations ont été installées dans la commune par l'employé communal aidé par les membres du conseil municipal



COLIS DES ANCIENS

Un colis a été attribué aux personnes âgées de 65 ans et plus ayant répondu au courrier d'attribution qui était à retourner en Mairie mi-Novembre. Nous avons distribué 23 colis pour les personnes seules et 23 colis pour les couples. Les personnes fragiles ont eu droit à un colis de friandises.



VENUE DU PERE NOEL

De nouveau cette année le Père Noël a fait une halte dans la cour de la Mairie. Les élus ont décoré le préau aux couleurs de Noël, préparé le buffet festif.

Chaque enfant s'est vu remettre un sachet de friandises, les plus petits ont même donné leur lettre de commande avec le fervent espoir que tout sera sous le sapin.

Les enfants ont pu déguster du chocolat chaud, des papillotes accompagnées de mandarines.

Quant aux adultes ils ont eu droit au vin chaud, blanc ou rouge.



INTERCOMMUNALITE

COMMUNAUTE DE COMMUNES « LE GRESIVAUDAN »

LE GRESIVAUDAN

390, Rue Henri Fabre

38926 CROLLES Cedex

Tél : 04.76.08.04.57 Fax 04.76.08.85.61 bienvenue@le-gresivaudan.fr

Toutes les informations, concernant la **Communauté de Communes "Le Grésivaudan"** (CCG), vous parviennent désormais par le biais du journal **Interligne Grésivaudan** distribué mensuellement dans votre boîte aux lettres et vous pouvez les retrouver sur www.le-gresivaudan.fr

CONDITION EXCEPTIONNELLE DU GRESIVAUDAN AU SMMAG EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE AIDE A L'ACHAT DE VELOS, VAE ET VELOS-CARGOS

Le dispositif reposera sur la distribution de bons d'achat aux demandeurs, après examen de leur dossier ; à faire valoir auprès des vélocistes partenaires, déductibles du montant d'achat.

Les vélocistes du territoire du SMMAG ont été contactés pour devenir partenaires du dispositif.

Conditions d'éligibilité

Sont éligibles au versement d'une aide à l'achat des vélos, les personnes physiques majeures dont la résidence principale est située sur le territoire du SMMAG à la date d'achat du vélo et de la demande d'aide.

Les personnes morales sont exclues du dispositif d'aides. Les personnes éligibles devront avoir un revenu fiscal de référence (RFRPP) inférieur à 22.983 €.

Chaque demandeur ne pourra bénéficier que d'une seule aide non renouvelable, pour l'acquisition d'un vélo sur une durée de 3 ans.

Dans le cas d'une aide à l'achat d'un vélo-cargo, une seule aide sera accordée pour l'ensemble du foyer.

Modalités d'instruction et de versement de l'aide

Le parcours type du demandeur est le suivant :

- Le demandeur fait réaliser un devis chez un vélociste agréé par le dispositif,
- Le demandeur transmet le devis et les pièces justificatives via un portail web dédié (ou durant une permanence),
- Le demandeur reçoit son bon d'achat en format électronique ou papier,
- Le demandeur réalise l'achat de son vélo avec une réduction du montant de la valeur du bon émis.



PERMANENCES INTERCOMMUNALES EMPLOI-FORMATION

Les permanences sont ouvertes à tous les habitants du Grésivaudan (demandeurs d'emplois, salariés, chefs d'entreprises ...) afin d'obtenir un premier niveau d'information ou de conseil sur les questions concernant l'emploi, la formation et le recrutement.

Chaque semaine, dans 6 communes du Grésivaudan, possibilité de rencontrer un conseiller :

Goncelin, en mairie

7 Place de la mairie
38570 GONCELIN
04 76 71 78 75

Les lundis de 14 à 17h

Saint-Ismier, en mairie

Mont des Tilleuls
38330 SAINT-ISMIER
04 76 52 25

Les mardis de 9 à 12h et de 14 à 17h

Crolles, en mairie

1 Place de la mairie
38920 CROLLES
04 76 08 04 54

Les jeudis de 9 à 12h et de 14 à 17h

Le Touvet, à la Maison des associations

52 avenue Montfillon
38660 LE TOUVET
04 76 92 34 34

Les mardis de 9 à 12h

Pontcharra, à l'Espace France

Services intercommunal

33 Rue de la Ganterie
38530 PONTCHARRA
04 76 97 94 10

Les lundis de 9 à 12h

Villard-Bonnot, en mairie

20 Boulevard Jules Ferry
38190 VILLARD-BONNOT

04 76 45 79 45

Les mercredis de 9 à 11h

Accueil assuré par l'association AGI sans rendez-vous.

Afin de limiter le temps d'attente, nous vous conseillons de prendre rendez-vous au 04 57 38 05 88 ou plie@le-gresivaudan.fr



SIEEM (Syndicat Intercommunal des Ecoles Élémentaires et Maternelle)

La rentrée 2023/2024 s'est déroulée dans de bonnes conditions.

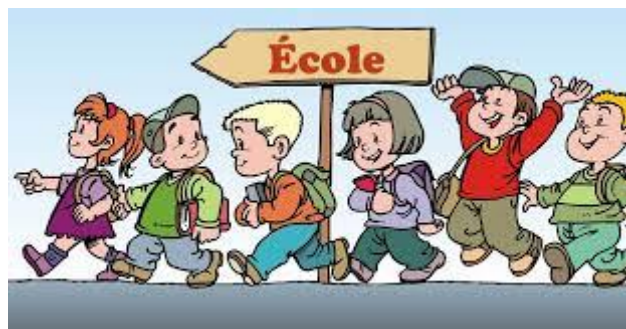
Pour cette nouvelle année scolaire le regroupement pédagogique compte 185 enfants dont
48 enfants de La Flachère

répartis de la façon suivante :

Ecole maternelle	10 PS, 10 MS et 7 GS
Ecole primaire (La Buissière)	5 CP, 3 CE1, 6 CE2
Ecole primaire (Ste Marie d'Alloix)	9 CM1, 10 CM2

Depuis cette rentrée la participation communale (complémentaire) concernant les repas à la cantine passe de 1€ à 1€50.

L'augmentation du coût du repas de notre prestataire est absorbée par le SIEEM aucune répercussion n'a été faite aux parents.



APERP (Association des Parents d'Elèves du Regroupement Pédagogique)

Cette association se compose de deux entités : une partie animation et une partie représentation des parents d'élèves.

L'APERP existe depuis de nombreuses années et participe chaque année à la vie de nos trois écoles, notamment en organisant :

- le marché de Noël avec la vente de sapins, d'agrumes, de décorations confectionnées par les enfants et de viennoiseries confectionnées par les parents, à l'Ecole de La Buissière
- la kermesse des écoles qui a lieu en Juin en 2023 l'évènement s'est déroulé à l'école de Ste Marie d'Alloix,
- le goûter partagé par les parents de l'école maternelle à La Flachère.

Les bénéfices de ces manifestations sont destinés dans leur totalité aux enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique pour le financement des projets d'écoles à raison de 600 € par classe.



ETAT CIVIL

Décès

Danièle REWELL

17 Juillet 2023 à La Flachère

*Madame Rewell était une personne discrète
Et agréable. Elle avait rejoint la commune
Pour se rapprocher de ses enfants et petits
enfants*

(nous renouvelons nos plus sincères condoléances à toute sa famille)



Pascale BRULET

Le 4 Décembre 2023 à Challes les Eaux

*Pascale avait choisi de bâtir et de s'installer à
La Flachère, berceau de sa famille maternelle.
Elle a fait partie du Conseil Municipal de la
commune de 1997 à 2014, et a été également
pendant cette période membre du CCAS où elle
a œuvré avec dynamisme et bonne humeur.*

(Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à toute sa famille)

Mariages



Edouard PELLOUX & Grégory CONSTANT

Le 30 Août 2023

Sébastien LEGRAND & Marie SAINTURAT

Le 30 Septembre 2023



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes a vu le jour en Janvier 2015. De nombreuses manifestations ont pu être mises en place pour animer notre village.

Voici une rétrospective des différents évènements qui ont eu lieu :

Le carnaval, la chasse aux œufs de pâques, la fête de la musique, le karaoké, les films pour la venue du Père Noël, ainsi que l'évènement des Années 80 qui a eu un succès fou !!!

Ces festivités se sont malheureusement arrêtées brutalement suite à la crise sanitaire que nous avons tous connue ! Au grand regret des petits comme des grands !

C'est pourquoi à l'initiative des membres encore en place : un appel d'adhésion a été largement diffusé dans la commune afin de permettre le redémarrage du comité dans de bonnes conditions avec suffisamment d'adhérents.

Différentes réunions ont eu lieu afin d'informer les postulants sur le fonctionnement d'un comité des fêtes.

A l'issue de la dernière qui eu lieu en Novembre un bulletin d'adhésion a été remis aux membres présents.

L'ensemble des participants ont arrêté un projet d'animation dans notre village pour le :

Dimanche 2 Juin 2024 toute la journée

Le thème sera : **marché artisanal** avec : potiers, artisans producteurs (métiers du bois, miel, cosmétiques, fruits, fromages, vins, livres, Food truck, **et bien d'autres encore....**

A cette occasion, la rue des Bassins sera fermée à la circulation.

Si vous aimez votre village et souhaitez le voir animé,
Si vous disposez d'un peu de temps
Si l'aventure vous tente :

N'hésitez pas à contacter le Comité des Fêtes

Cdf.laflachere@gmail.com

*Ensemble nous irons plus loin
Meilleurs vœux à toutes et à tous
BELLE ANNEE ANIMEE !*

